

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU**

SÉANCE DU 7 MARS 2024

<b>DATE DE CONVOCATION :</b>  28/02/2024
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b>  08/03/2024
<b>NOMBRE DE MEMBRES :</b>  - Inscrits : 17 - Présents : 11 - Absents : 6 - Votants : 11 - Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0
<b><u>OBJET :</u></b>  <b>Congrès FNCCR.</b>

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 7 mars à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président.

Etaient présents : 11 membres sur 17 membres convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 6 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président rappelle que le congrès de la FNCCR, espace de rencontres incontournable pour les représentants des autorités organisatrices de la distribution d'énergie, se déroulera du 26 au 28 juin 2024 à Besançon.

Les congressistes peuvent venir accompagnés mais l'organisateur, la FNCCR, demande un supplément de 280 € par personne accompagnante.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- accepte que les participants au congrès puissent être accompagnés.
- fixe à 280 € par personne accompagnante la contribution demandée par la FDE 80.

Fait et délibéré en séance  
les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

Franck BEAUVARLET

